

A propos...

Le C.F.P. prépare sa rentrée

Le Contrat de Formation Personnalisé atteint sa vitesse de croisière l'an prochain : les trois niveaux – deuxième année de D.E.U.G., licence et maîtrise – seront organisés **complètement**, c'est-à-dire les deux demi-années de chaque niveau.

Conditions d'accès

Le C.F.P. est réservé aux étudiants salariés à plein temps au moment de leur demande, et pouvant justifier de cinq ans d'activité professionnelle, ainsi qu'aux mères d'enfant(s) de moins de six ans – le cas d'un jeune père en congé parental ne nous a pas encore été soumis, mais bien sûr, nous l'examinerions avec l'équité et la bienveillance qui s'imposent...

Le C.F.P. est soumis à un *numerus clausus* : nous ne pouvons pas accueillir plus de trois cents étudiants au total. Nous ne pratiquons pas de sélection spécifique et nous acceptons les étudiants qui remplissent les conditions d'accès énoncées ci-dessus dans l'ordre où ils se présentent. Tous les étudiants qui veulent s'inscrire doivent cependant avoir un entretien avec un responsable, afin de mettre au point ensemble le programme de l'année et d'élaborer le contrat, et, pour les nouveaux étudiants, déposer une demande d'accès par validation d'acquis auprès de l'Institut de Psychologie (voir p. 12).

Dispositif pédagogique

Le principe essentiel du C.F.P. est que les étudiants mettent deux ans pour préparer chacune de leurs années d'études (deux ans pour la deuxième année de D.E.U.G., deux pour la Licence et deux pour la Maîtrise), en ne se déplaçant à l'Université que le samedi, et le moins souvent possible.

Les cours magistraux, qui ont lieu en semaine, sont enregistrés à l'intention du C.F.P. sur cassettes audio. L'exploitation de ces cassettes suppose d'y consacrer en moyenne cinq à dix heures par semaine. Elles sont rendues par les étudiants dans un délai raisonnable, car

elles restent la propriété matérielle et intellectuelle de l'Université.

Les travaux dirigés, qui représentent donc en principe une demi-année, sont regroupés sur dix à dix-huit samedis selon les années entre début octobre et fin mai. Les mêmes samedis, les étudiants participent à un groupe d'élaboration, dont l'objectif est d'échanger, ensemble et avec un enseignant, sur le contenu des cours magistraux, parfois difficile à intégrer dans le seul tête à tête avec un magnétophone ; ce groupe d'élaboration, où se construisent aussi des liens de solidarité, est un élément tout à fait essentiel et original du processus de formation.

L'année prochaine, tous les T.D. obligatoires seront organisés les samedis ; il ne nous est pas possible d'en faire autant avec *tous* les T.D. optionnels. Le C.F.P. vous propose donc des choix limités, qui vont cependant en s'élargissant en fonction des possibilités et de vos demandes (voir encadré). Cependant, si vous pouvez vous déplacer en semaine, rien ne vous empêche de prendre d'autres cours et T.D. en plus.

Enfin le dispositif comprend l'abonnement au journal de liaison *Canal Psy*, avec un supplément C.F.P.

Coût d'inscription

Le C.F.P. est mis en place comme une action de formation continue, et comme tel, il est plus onéreux que la scolarité habituelle : pour l'année 1995-1996, le coût en sera de 2 300,00 F, inscription administrative incluse. Cette somme comprend aussi l'abonnement à *Canal*

Psy et le bénéfice d'un secrétariat pédagogique et technique particulier, ouvert du lundi au vendredi de 13 h 30 à 14 h 30 et de 17 h à 19 h, ainsi que les samedis de regroupement de 12 h à 14 h.

Sous certaines conditions juridiques précises, des financements peuvent parfois être obtenus (renseignements auprès du Département de Reprises d'Etudes, au titre de la Formation Continue, voir p. 12).

Patricia MERCADER

Responsable pédagogique du CFP

Enseignements optionnels organisés les samedis en 95-96

En D.E.U.G., le bloc complémentaire est PCE 3-4.

En licence, nous donnons priorité aux options cliniques (TOP-TER du 2^e semestre), bien que nous espérons pouvoir offrir aussi d'autres possibilités, notamment dans les orientations cognitive et sociale.

En maîtrise, nous organiserons une dominante clinique et une mineure sociale.

Contrat de Formation Personnalisé
Institut de Psychologie, Université
Lumière-Lyon 2, Avenue Pierre
Mendès-France, 69676 BRON CEDEX

Secrétariat : Bâtiment K, bureau 124.
Tél : 78 77 43 46 (aux heures de
permanences). Fax : même numéro.
Ouvert du lundi au vendredi de 13 h 30 à
14 h 30 et de 17 h à 19 h.

Entretiens : du 24 avril au 30 juillet.
Quelques entretiens pourront être
organisés au mois de septembre si c'est
nécessaire, en fonction de résultats
d'examens obtenus en septembre et des
résultats d'admission en F.P.P.



CANAL PSY

Institut de Psychologie
5, av. P. Mendès France
69676 BRON Cedex
Tél. 78.77.24.54.
Fax. 78.77.43.46.

Directeur de la publication : Éric FROMENT, Président de l'Université - Directeur délégué : Alain-Noël HENRI
Rédaction : Sabine GIGANDON-VALLETTE - Conception et réalisation : Gaëlle CHEVRIER

Journal édité par l'Institut de Psychologie - Département Formation en Situation Professionnelle
Imprimé par le Service de Reprographie de l'Université - ISSN 1253-9392

Le journal est en vente

dans les secrétariats de psychologie : - à Bron : 3^e cycle (salle 126 K), CFP (salle 124 K), LEACM (salle 34 K), CRPPC (salle 134 K)
- en centre ville : FPP (salle 116 D, 16 quai C. Bernard, Lyon 7^e)
et à la Librairie Berthezène, Campus de Bron, bâtiment K